

Décision

Générale

colonial

Décision n° 163 Personnel européen.

n° 163

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 30/03/1943

Date de publication
22 février 1943

Date du numéro
30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours valable du 24 Février au 10 Mars 1943. est accordée à Mlle PONTACQ avec autorisation de se rendre à Harrar.